

A L'ARRACHE
Société civile immobilière
au capital de 3 000 euros
Siège social : 9, rue Joseph Le Pévédic,
56400 PLOEMEL

DÉCISION UNANIME DE NOMINATION
DES PREMIERS GÉRANTS

Les soussignés :

Monsieur Paul-Cristian BONDARI, demeurant 55 Rue du Beau Site, 76410 FRENEUSE
Madame Charlotte CRÉNO, demeurant 24, rue de la République, 76410 ST AUBIN LES ELBEUF

agissant en qualité de seuls associés de la société A L'ARRACHE, société civile immobilière au capital de 3 000 euros, dont le siège est 9, rue Joseph Le Pévédic, 56400 PLOEMEL,

Après avoir exposé qu'une société a été constituée entre eux aux termes d'un acte sous signature privée en date de ce jour,

Nomment en qualité de gérant de la Société pour une durée illimitée

Monsieur Paul-Cristian BONDARI, demeurant 55 Rue du Beau Site, 76410 FRENEUSE
Madame Charlotte CRÉNO, demeurant 24, rue de la République, 76410 ST AUBIN LES ELBEUF

Madame Charlotte CRÉNO et Monsieur Paul-Cristian BONDARI disposent, conformément aux statuts, des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la Société et pour la représenter à l'égard des tiers.

Madame Charlotte CRÉNO et Monsieur Paul-Cristian BONDARI acceptent les fonctions de gérant qui viennent de leur être confiées et déclarent n'exercer aucune autre fonction, ni être frappé d'aucune incapacité ou interdiction susceptible de les empêcher d'exercer ce mandat.

Leur rémunération sera fixée ultérieurement.

Tous pouvoirs sont accordés au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes pour accomplir les formalités de publicité ou de dépôt prévues par la loi.

Monsieur Paul-Cristian BONDARI

Madame Charlotte CRÉNO

« Bon pour acceptation des fonctions de gérant »

« Bon pour acceptation des fonctions de gérant »